Assemblée Lotoise pour la
NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Assemblée lotoise pour la NUPES, défend une société respectueuse de l'ensemble des populations, dans laquelle chacun trouve sa place. Nous ne voulons pas d'une société divisée faisant le jeu de celles et ceux qui disséminent la haine, le repli et la peur. Valable partout, pour toutes et tous, cet objectif doit conduire des voix nombreuses, dans le Lot comme ailleurs, à s'élever pour appeler au cessez-le-feu au Proche-Orient.

C'est pourquoi nous souhaitons relayer les éléments ci-dessous, extraits d'un communiqué commun des mouvements politiques de gauche dans un département proche.

Nous serons présents aux rassemblements organisés
à Figeac le 4 novembre à 11h et à Cahors le 9 novembre à 17h.

Nous condamnons l'attaque barbare du Hamas contre la population civile israélienne.
Nous condamnons également la répression qui s'abat avec violence sur les populations civiles palestiniennes.

Nous apportons tout notre soutien et notre solidarité aux populations civiles qui sont victimes des événements de ces derniers jours. Nous rappelons le droit pour chaque individu à vivre en sécurité et en paix, quelle que soit sa religion, quelle que soit sa nationalité.

Nous appelons à la libération immédiate et sans condition de tous les otages et condamnons avec la plus grande fermeté toute violation du droit international et des droits fondamentaux sur le sol israélien comme sur le sol palestinien.

Nous appelons à une action résolue de la France et de l'Union européenne pour obtenir un cessez-le-feu immédiat. La seule solution est la mise en œuvre des accords d'Oslo : deux Etats souverains sur leur territoire respectif, s'engageant à respecter les principes fondamentaux d'autonomie territoriale et de sécurité régionale.

Cela implique notamment la reconnaissance de l'Etat de Palestine (reconnu par 138 pays sur 193 à l'ONU), le démantèlement des colonies, le retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens et la levée du blocus contre Gaza en place depuis 2007.
Cela implique également le respect du droit à la sécurité de la population israélienne sur son territoire.

L'urgence est à la désescalade.
Cessez-le-feu immédiat !